

BASES SCIENTIFIQUES D'UNE APPROCHE COLLECTIVE DES MESURES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉMERGENTES

Bernard Toma

École nationale vétérinaire d'Alfort
7, avenue du Général Leclerc – 94704 Maisons-Alfort

La démarche scientifique est souhaitable pour la réflexion précédant les quatre actions successives de la lutte contre les maladies émergentes : anticiper, se préparer, intervenir et faire le bilan.

- L'**anticipation** passe par une *veille sanitaire* et par une tentative de *hiérarchisation des dangers*, notamment pour les dangers avérés, qui nécessite des informations épidémiologiques fiables sur la situation épidémiologique dans les pays voisins et ceux plus lointains. Hiérarchisation des dangers et *surveillance épidémiologique au plan international* sont d'autant plus fiables que réalisées de manière rationnelle.
- La **préparation** à affronter un danger implique diverses actions :
 - L'organisation d'une *surveillance épidémiologique nationale* adaptée aux caractéristiques de chaque danger à détecter et située au sein d'un ensemble national cohérent et performant ;
 - L'appréciation du risque dans différentes situations possibles ;
 - La définition de l'objectif à atteindre en fonction des caractéristiques de la maladie et des moyens de lutte envisageables ;
 - Une *analyse coût/bénéfice* de différents scénarios selon l'objectif retenu et/ou différentes modalités permettant de l'atteindre ;
 - La préparation des *armes* nécessaires, de diagnostic, de dépistage, de vaccination et des textes réglementaires (plans d'urgence).
- L'**intervention** consiste en l'application des mesures prévues si la maladie émergente était attendue. Le choix entre *l'abattage et la vaccination* (quand le vaccin est disponible) ou leur emploi parallèle dépend d'une analyse évolutive, devant tenir compte d'un ensemble complexe d'informations comme le mode habituel de transmission de l'agent pathogène, la proportion moyenne de foyers d'infection s'exprimant cliniquement, la situation épidémiologique, *etc.*

En cas d'émergence d'une maladie non attendue, les principes demeurent les mêmes, mais ils sont à utiliser dans l'urgence et sans préparation.
- L'établissement de **bilans périodiques** avec retour d'expérience doit permettre l'adaptation des mesures en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique : modification de la surveillance épidémiologique, poursuite ou non de la vaccination, utilisation éventuelle de l'abattage en phase d'éradication, *etc.*

L'exemple de la FCO permet d'illustrer les points forts et les points faibles de l'ensemble de cette séquence en France.